

AUTEUR / ÉCRIVAIN

Département
SCÉNARIO

Définition générale

L'Auteur est celui qui est la cause de quelque chose comme un texte, un livre, un film ou une histoire.

L'écrivain est une personne qui rédige un ouvrage littéraire.

Dans le sens de l'art visuel, les deux ont la même fonction. L'auteur et/ou écrivain est une personne qui est habilitée à créer avec des mots, une œuvre littéraire dont le récit ou l'histoire (fictive ou réelle) amène le lecteur dans un univers spécifique.

Ses tâches

Voici un sommaire des tâches qui lui incombent :

- Positionner ses idées
- Faire de la recherche sur le sujet ou le thème
- Créer un fil conducteur dans l'histoire
- Créer une introduction
- Décrire chacune des situations où l'action se déroule
- Solliciter une action ou une intrigue
- Apporter une conclusion ou un dénouement à l'histoire

Voici quelques qualités que requière un auteur prolifique : il faut aussi acquérir de l'entregent, il faut aimer sincèrement les autres, honnête en toute chose, il faut aussi de la discipline (c'est un travail solitaire), il faut aimer sa langue, avoir de l'imagination, être patient et curieux.

Europe, Canada et États-Unis

La fonction d'auteur est similaire dans chacun des pays ou continents. Seule la perception du droit d'auteur peut changer.

Sa fonction

Pour **l'auteur / l'écrivain** : l'œuvre est originale.

La prémisse de l'auteur est le langage qui est constitué d'un large vocabulaire. Chasseur de situations d'une société en perpétuelle mutation avec écoute et discernement, l'auteur transforme un événement ou une situation avec des mots en donnant toutes la couleur et la richesse qui leur reviennent. L'auteur manipule les phrases dans les règles de l'art en nous livrant un récit qui ne nous laissera nullement indifférent.

L'appréciation d'une œuvre vient dans l'authenticité de l'écrit qui dans son originalité porte la délicate empreinte de son auteur avec sa vision, son caractère et sa personnalité.

L'auteur demeure, en principe, propriétaire de son œuvre, et ce, même en présence d'un contrat de travail.

En résumé

Un auteur écrit pour ou avec autrui des œuvres littéraires à caractère historique, fictif, sociologique ou personnel.

Postes connexes

Ce sont des professions qui répondent relativement à la même fonction que celle de la littérature (le récit en audiovisuel).

- Scénariste
- Dialoguiste
- Assistant scénariste
- Recherchiste